



CONSTRUIRE UN MONDE
PLUS PACIFIQUE ET
PLUS SÛR

BUILDING A MORE PEACEFUL
AND SECURE WORLD

PROMOUVOIR LA MISE EN ŒUVRE DU DROIT HUMANITAIRE INTERNATIONAL



PROMOUVOIR LA MISE EN ŒUVRE DU DROIT HUMANITAIRE INTERNATIONAL

CONTEXTE

Les plus grands bouleversements découlant des conflits armés peuvent être attribuables à la mise en œuvre inefficace du droit humanitaire international (DHI). Par conséquent, en améliorant la mise en œuvre du DHI, il serait possible d'atténuer concrètement les effets des conflits armés et de protéger davantage les civils. De nombreux États, y compris les membres du G7, ont des programmes robustes de mise en œuvre des obligations découlant du DHI. Même si les conventions de Genève de 1949 jouissent d'une acceptation quasi universelle de la part des États, de graves violations du DHI sont encore commises dans plusieurs situations de conflit armé dans le monde. Ces violations comprennent le ciblage délibéré de civils ou de biens de caractère civil, d'installations de soins de santé, de personnel médical et humanitaire, d'écoles qui ne sont pas utilisées à des fins militaires, les actes d'hostilité dirigés contre des biens culturels ainsi que l'imposition de restrictions arbitraires sur l'accès à l'aide humanitaire.

ENGAGEMENTS

En réaffirmant l'importance cruciale de respecter le DHI dans les situations de conflit armé, et en mettant en commun les pratiques exemplaires, les membres du G7 peuvent donner l'exemple et encourager les partenaires à mettre en œuvre efficacement le DHI afin d'améliorer la protection des civils touchés par des conflits armés. Les membres du G7 s'attendent à ce que leurs partenaires respectent scrupuleusement le DHI. Les ministres des Affaires étrangères du G7 se sont donc engagés à soutenir les États en situation de conflit armé et, s'il y a lieu, les parties non étatiques, pour notamment les encourager à mettre en œuvre efficacement le DHI. Lier l'appui aux parties engagées dans un conflit armé au respect du DHI pourrait se traduire par un plus grand respect du DHI et, par le fait même, une réduction de la souffrance humaine inutile dans les régions touchées par des conflits armés.

Les ministres des Affaires étrangères du G7 se sont engagés à prendre des mesures pratiques pour aider leurs partenaires à mettre en œuvre efficacement le DHI. Plus particulièrement, les membres du G7 feront ce qui suit, selon le cas :

- demander à leurs partenaires de s'engager à améliorer le respect du DHI;
- continuer à aider à accroître la capacité des États et, s'il y a lieu, celle des parties non étatiques, à mettre en œuvre le DHI en les aidant à intégrer le DHI dans leur doctrine, dans leur secteur de l'éducation, dans leurs exercices d'entraînement, dans leurs processus décisionnels opérationnels et dans les règles d'engagement;

- aider les partenaires à veiller à ce que leurs structures disciplinaires et judiciaires soient en mesure de remédier efficacement aux violations du DHI commises dans leur propre pays, le cas échéant, et à tenir responsables les auteurs des violations du DHI, conformément aux exigences applicables du droit international.